



Offre d'emploi Contrat à durée déterminée de 4 mois Agent technique polyvalent

Recrutement en surcroît temporaire d'activité

Contexte

Le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles :

- Pôle administratif en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines.
- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels,
- Pôle animation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers de sentiers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil aux bivouacs),

Dans le cadre de ses missions, le SGGA est gestionnaire des deux aires de bivouacs situées au cœur de la réserve nationale ainsi que de plusieurs sentiers de randonnées dont le sentier des gorges de l'Ardèche (24km).

L'ensemble des missions techniques (bivouacs, sentiers, locaux, matériels) relève du pôle technique.

En outre, le SGGA a la responsabilité de l'entretien et de l'exploitation de bâtiments (aires de bivouacs, locaux du syndicat) et dispose d'un parc de 9 véhicules et d'un atelier de matériels divers. Il est également propriétaire de mobilier et matériels d'éducation à l'environnement qui nécessitent maintenance et entretien.

Les missions techniques

Dans l'attente de la définition des missions d'un poste permanent au sein du pôle technique, le Syndicat souhaite assurer la continuité de ses missions en recrutant un agent polyvalent contractuel pour une durée de 4 mois.

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle technique il assurera notamment :

1- Renfort du pôle technique pour divers travaux d'entretien

- Entretien des sentiers de randonnée de la réserve naturelle (débroussaillage, balisage, tronçonnage, taillage de la végétation invasive, ect...
- Petits travaux d'entretiens, maçonnerie et rénovation pour les extérieurs et bâtimentaires (siège SGGGA +bivouacs)

2- Accueil et appui technique à la gestion des bivouacs

Il s'agira principalement d'intervenir en préparation de l'hivernage des équipements, mais en fonction de la date de prise de poste l'agent pourra être intégré dans l'équipe d'accueil des visiteurs.

Les missions techniques sont les suivantes :

- Evaluation technique des équipements en appui du responsable de pôle
- Evaluation et préparation des petits travaux d'entretien
- Bilan de consommation de fin de saison (consommables et alimentation)

Les missions d'accueil sont :

- Participation à l'accueil qualitatif des visiteurs
- Contribution à la propreté des équipements, des espaces extérieurs et des sanitaires des bivouacs
- Collecte des données de fréquentation

Profil recherché

- De formation technique (Bac pro à Bac +2) dans les domaines de la maintenance technique
- Connaissances en travaux de rénovation et bricolage fortement appréciées
- Savoir manier petits outils et engins mécanisés d'entretien
- Grand sens de la rigueur et de l'organisation
- Forte capacité d'adaptation
- Polyvalent, méthodique et autonome
- Bonne condition physique
- Disponibilité et flexibilité
- Formation 1^{er} secours indispensable
- Importante capacité relationnelle (être avenant et poli) et rédactionnelle
- Respect des procédures et savoir rendre compte
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Messagerie, Internet, etc.
- Savoir effectuer des devis dans le respect de la commande publique, demande de devis, etc.

Conditions de travail

Contraintes et conditions de travail :

- Poste basé à Saint-Remèze + bivouacs de Gaud et de Gournier
- Poste à temps complet sur la base de 35h hebdomadaires
- Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Travail potentiellement en soirée, les week-ends, (en saison haute : mai à septembre)
- Moyens mis à disposition : véhicule de service, ordinateur, téléphone mobile, équipement de travail EPI

Avantages :

Collectivité adhérente au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Participation aux frais de mutuelle (si adhérent à la MNT)

Rémunération :

Rémunération basée sur la grille indiciaire du cadre d'emploi de catégorie C (adjoint technique territorial), régime indemnitaire selon ancienneté et expériences.

Exigences requises :

- Permis B exigé
- Permis fluvial (optionnel)

Calendrier

Date de publication : 01^{er} août 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 31 août 2023

Entretiens prévus : à définir

Prise de poste souhaitée au plus tôt

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA, 17 place du Couvent 07700 SAINT-REMEZE – 04.75.98.77.31

Ou par mail : v.sanahuja@gorgesdelardeche.fr et m.susini@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Mr Vincent SANAHUJA, responsable du pôle technique à v.sanahuja@gorgesdelardeche.fr